

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

18.08.2017

Dossier complet le :

21.08.2017

N° d'enregistrement :

F09317P0276

#### 1. Intitulé du projet

Défrichement à Méounes-lès-Montrieux pour installation d'une centrale solaire photovoltaïque

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Ferme d'Akuo 1

Nom, prénom et qualité de la personne

Steve Arcelin

habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

8 2 2 0 8 9 1 5 7 0 0 0 1 7

Forme juridique SAS

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie n°47 (A) Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L. 341-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectare.	Le projet implique le défrichement d'une surface d'environ 24ha, pour la création d'un parc de production d'électricité solaire photovoltaïque sur la commune de Méounes-lès-Montrieux. Le projet de défrichement serait localisé sur une partie de la parcelle B-305 de la commune (représentée sur les Annexes)

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet, une centrale solaire photovoltaïque d'environ 16MWc, s'implante dans une zone non urbanisée et n'entraîne aucune démolition. Les structures solaires sont fixes.

#### **4.2 Objectifs du projet**

L'objectif de ce défrichement est la construction d'une centrale photovoltaïque pour la production d'énergies renouvelables.

Cet emplacement particulier a été choisi en raison de sa pertinence, car la société mère Akuo Energy possède déjà un point de raccordement dans cette zone, et que ce point de raccordement comporte une cellule de raccordement inutilisée. Le positionnement du parc solaire à cet endroit permet également d'éviter la construction de nouvelles infrastructures de raccordement.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Les travaux consisteront à retirer la végétation sur toute la surface couverte par les panneaux, et les surfaces des routes périmétrales internes et externes prévues dans la réglementation incendie relative aux installations photovoltaïques dans le Var. Un essouchage sera également réalisé.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Une fois le défrichement réalisé, le site sera entretenu par une activité de pacage qui limitera la repousse de la végétation. Le site solaire sera construit et exploité pendant environ 30 ans, avant que le site ne soit démantelé et rendu à son état sauvage, laissant la végétation le coloniser de nouveau.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le défrichement sera soumis à cette évaluation au cas par cas, et à autorisation de défrichement.

Le projet photovoltaïque sera soumis à Autorisation Environnementale, et à Permis de Construire.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de projet à défricher (Ha):	24 Ha
Puissance installée (MW):	16 MWc (environ)
Production annuelle d'énergie (GWh):	20,4 GWh par an
Nombre équivalent de foyers alimentés:	4350 foyers

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Lieu Dit "St Guillaume"  
83136 Méounes-lès-Montrieux

Parcelle Cadastre B-305  
(partiellement seulement)

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 43° 16' 06" N Lat. 6° 00' 58" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées:

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites Internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF II - 930012496 : Barre de Cuers et collines de Néoules
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

			PPR mouvement de terrain qui est opposable (approuvé)
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site le plus proche à 2.5km à vol d'oiseau (plus de détails dans l'Annexe 6 - Diagnostic écologique)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Suite à l'imperméabilisation du sol par retrait de la couverture végétale, le projet solaire photovoltaïque prévoit un drainage des eaux de pluies grâce à des tranchées drainantes, de manière à prévenir des ruissellements trop importants en contrebas, pouvant mener à des inondations et dégradations de biens publics et habitations. Ces ouvrages sont actuellement dimensionnés par un bureau d'études spécialisé.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bois coupé et souches arrachées, des déchets végétaux seront donc générés.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Destruction partielle d'habitats et de flore. Surface défrichée = 24ha. Ces 24ha ont été choisis dans la zone de moindre impact écologique de la parcelle concernée (parcelle cadastrale B-305 de 67ha) Cependant, ce type de défrichement offre une protection efficace contre la propagation des incendies dans des régions très soumises à ce type d'aléas, comme le Var.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non applicable

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Possible influence sur la ZNIEFF II - Barre de Cuers et collines de Néoules
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Espace classé N au PLU de la commune de Méounes-lès-Montrieux, en cours de révision. Le nouveau zonage prévoit de passer ce terrain en zone naturelle permettant l'implantation de centrales de production d'énergie à partir de ressources renouvelables, comme le photovoltaïque.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque Mouvement de terrain (localisé) Risque incendie Risque d'imperméabilisation des sols
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Circulation des engins pour le défrichage Circulation d'engins pour évacuer les déchets verts
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Bruits d'engins pendant la phase de coupe, mais aucune habitation n'est située proche de la zone, et donc susceptible d'être affectée. Cette phase sera limitée dans le temps, de l'ordre de quelques semaines - mois.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Déchets verts: arbres coupés et souches, biodégradables.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Modification du paysage par la coupe de la végétation
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Terrain privé, aujourd'hui non utilisé.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Cumul d'incidences avec le projet photovoltaïque voisin sur la commune de Néoules.

Au niveau de la modification du paysage, bien que ce nouveau site soit situé de manière à ne pas pouvoir être aperçu depuis les chemins de randonnée avoisinant, ces deux sites auront un impact visuel très proche, et donc sur une plus grande surface au global.

De la même manière, les effets de ruissellement causés par l'imperméabilisation du sol se cumuleront. Mais les infrastructures de drainage et retenues seront dimensionnées en prenant en compte ce facteur potentiellement amplificateur.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

La localisation précise du projet a été déterminée de façon à minimiser l'impact du projet sur la faune et la flore présentes sur l'intégralité des parcelles B305 et B306 (80ha au total).

La zone repérée sur le PPR mouvement de terrains a été exclue du projet afin de ne pas être impactée par la construction de la centrale. Elle sera néanmoins défrichée pour des raisons de protection contre le risque incendies.

Les déchets verts seront gérés par des entreprises spécialisées et réutilisés (bois de chauffage, copeaux, etc.)

Les risques de ruissellement important d'eau pour cause d'imperméabilisation du terrain sont actuellement étudiés dans le cadre du projet solaire photovoltaïque, une étude hydrologique avec dimensionnement d'infrastructures adaptées est en cours.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les études réalisées pour le projet solaire photovoltaïque (étude d'impact, diagnostic faune flore, etc.) semblent s'appliquer de manière égale pour le projet de défrichement. Or, peu d'enjeux ont été relevés dans les divers relevés effectués. Les espèces de Gagée des prés identifiées dans l'annexe 7 se situent en dehors de la zone de défrichement.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le <b>paysage lointain</b> ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

Annexe 6 - Inventaires Faune-Flore de la zone, réalisés pour le projet de centrale photovoltaïque solaire  
Annexe 7 - Complément d'impact paysager lointain (section 6.1 Patrimoine / cadre de vie / population)

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Paris

le 21/08/2017

Signature



